



**Communiqué de presse
Alicante, le 21 juillet 2015**

Plus de 26 milliards d'euros et jusqu'à 363 000 emplois perdus chaque année en raison de la contrefaçon de vêtements, chaussures et accessoires

La production et distribution de vêtements, chaussures et accessoires contrefaisants (tels que les cravates, foulards, ceintures, chapeaux et gants), coûtent chaque année plus de 26 milliards d'euros aux entreprises légitimes à travers toute l'Europe.

Une nouvelle étude de l'Office pour l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (OHMI), l'organisme le plus important de l'UE en matière de propriété intellectuelle, montre que la vente de vêtements, chaussures et accessoires contrefaisants dans l'Union équivaut à près de 10 % des ventes totales du secteur dans l'UE-28.

Cette perte de revenus a pour conséquence directe la perte de 363 000 emplois: l'industrie légitime vend en effet moins de produits qu'elle n'en aurait vendu en l'absence de contrefaçon et, partant, emploie moins de travailleurs.

L'étude, publiée par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, confié à l'OHMI, évalue aussi les effets indirects du commerce de la contrefaçon.

En tenant compte des répercussions sur les fournisseurs, les entreprises légitimes de l'UE perdent, en raison de la contrefaçon, 43,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et près de 518 000 emplois.

Les producteurs et vendeurs de faux ne payant pas de taxes, contributions sociales et TVA, plus de 8 milliards d'euros de recettes publiques au sein de l'Union européenne des 28 ne sont pas versés.

António Campinos, le Président de l'OHMI, déclare:

«Avec ce rapport, nous avons maintenant de nouvelles preuves de l'incidence dommageable de la contrefaçon sur les revenus des entreprises et les emplois européens, dans le secteur des



vêtements, chaussures et accessoires. Ces résultats aideront non seulement les décideurs dans leur travail, mais aussi permettra aux consommateurs de choisir en connaissance de cause».

Le rapport d'aujourd'hui, fait partie d'une série d'études relatives à l'incidence économique de la contrefaçon dans un certain nombre de secteurs à travers toute l'Union, qui seront rendues publiques au cours des prochains mois.

En France : *le commerce de vêtements, chaussures et accessoires contrefaisants (tels que cravates, écharpes, ceintures) coûte aux producteurs, détaillants et distributeurs français environ 3,5 milliards d'euros de ventes manquées et plus de 25 000 emplois directs perdus, 36 000 si l'on tient compte de l'incidence indirecte de la contrefaçon.*

NOTE AUX ÉDITEURS

La présente étude sur le secteur des vêtements, chaussures et accessoires sera suivie, au cours des 18 prochains mois, d'évaluations similaires portant sur dix autres secteurs connus pour faire l'objet d'atteintes aux DPI, tels que les montres et la joaillerie, les articles de voyage et de maroquinerie, les articles de sport, les jeux et les jouets, les médicaments, les ordinateurs et les pièces de véhicules automobiles, ainsi que le tabac et les boissons alcoolisées. En mars 2015, l'OHMI, agissant par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle a publié le premier rapport de la série relatif à l'impact économique de la contrefaçon dans le secteur des cosmétiques et produits de soin personnels.

À propos de l'OHMI

L'OHMI est l'agence la plus importante de l'UE en matière de propriété intellectuelle, chargée de l'enregistrement des marques et des dessins ou modèles communautaires. En 2012, l'Office s'est vu confier la responsabilité de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, qui œuvre en vue de soutenir la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle (PI).

Personnes de contact pour la presse:

O # 7

OHIM Communication Service

Tel: +34 965 138 934

Mobile: +34 618 287 006

Laura.casado@oami.europa.eu

k U)

OHIM Communication Service

Tel: +34 965 137 676

Mobile: +34 606 157 278

Ruth.mcdonald@oami.europa.eu

Twitter: #OAMITWEETS